

# JE SUIS SOIGNANT

Je me sens épuisé  
J'ai trop de travail  
Je me sens harcelé  
Je n'en peux plus

J'ai besoin d'aide  
J'ai décidé de m'en sortir

J'APPELLE LA  
PLATEFORME  
SPS

 **N° Vert 0 805 23 23 36**

**APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN PORTABLE**

Entretiens anonymes et gratuits 24h/24 et 7j/7  
pour tous les professionnels de santé, salariés, libéraux, étudiants et leur famille

- ▶ **ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT**
- ▶ **ORIENTATION** (soignants et structures spécialisés)
- ▶ **SERVICES** (remplacement, juridique, administratif...)

Une initiative de



avec l'appui de



**POUR ADHÉRER OU FAIRE UN DON, RENDEZ-VOUS SUR [WWW.ASSO-SPS.FR](http://WWW.ASSO-SPS.FR)**

## Une plateforme à l'écoute des professionnels de santé en souffrance :

 **N° Vert 0 805 23 23 36**

**APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN PORTABLE  
24H/24 ET 7J/7**

**Afin de répondre à l'urgence des professionnels de santé rendus vulnérables, l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a mis en place une plateforme d'appel nationale, interprofessionnelle et indépendante, offrant écoute psychologique, aide et orientation.**

### **0805 23 23 36 : un numéro vert gratuit accessible 24h/24**

Les professionnels de santé en situation de souffrance psychologique ont un besoin urgent d'écoute, de soutien et d'accompagnement. C'est pourquoi l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pris l'initiative de mettre à disposition de tous les professionnels de santé (salariés et libéraux) rendus vulnérables, mais aussi des étudiants et des familles, **une plateforme d'appel nationale<sup>1</sup>, interprofessionnelle, indépendante, tenue au secret médical**. Disponible depuis le 28 novembre dernier, la plateforme est accessible via **un numéro vert - 0 805 23 23 36 - 24h/24 et 7j/7**. Les entretiens sont **anonymes et gratuits**.

### **Accueil, écoute, soutien, accompagnement**

« Je me sens épuisé », « J'ai trop de travail », « Je me sens harcelé », « Je n'en peux plus », « J'ai besoin d'aide », « J'ai décidé de m'en sortir »... Après avoir composé le 0 805 23 23 36, le numéro d'appel de la plateforme SPS, les professionnels de santé et les étudiants rendus vulnérables ou en souffrance trouvent un accueil, une écoute, un soutien et un accompagnement :

- accueil de premier niveau d'écoute ; prise en charge immédiate par des psychologues spécialisés et expérimentés auprès des soignants en souffrance,
- orientation adaptée (pour un cas simple) ou appel immédiat par un cadre de la plateforme (pour une demande plus spécifique).

## Une orientation vers des soignants et des structures spécialisées

Les professionnels en demande d'aide et de soutien sont orientés, selon les profils et les besoins, **vers des soignants** (médecins généralistes ou médecins spécialisés), **vers des services spécifiques** (juridique, administratif, remplacements...), **vers des structures spécialisées**. Pour assurer cette mise en lien, la plateforme d'appel nationale est **interconnectée avec les associations régionales et autres associations interprofessionnelles**<sup>2</sup>.

Afin d'optimiser cette orientation, la plateforme va progressivement se structurer scientifiquement en 2017 **sur la base d'un cahier des charges précis**<sup>3</sup>, avec une coordination globale des initiatives régionales existantes. Les écoutants formés pourront ainsi orienter les professionnels vulnérables nécessitant une hospitalisation vers les différents dispositifs : **structures régionales existantes, services dédiés ou unités de prise en charge**.

## Un appel au financement participatif et au mécénat

La plateforme SPS d'écoute et de services **appelle à la mobilisation de partenaires (recueil de don sur [www.asso-sps.fr](http://www.asso-sps.fr)) pour le financement et pour assurer la pérennité de son action**. Une action essentielle pour aider, accompagner et orienter vers un parcours de soins adapté tous les professionnels de santé qui se retrouvent un jour dans une situation de souffrance psychologique, qu'il s'agisse de burn out, de dépression, de psychotraumatisme, de comportement addictif ou de trouble liés à des difficultés professionnelles (harcèlement...).

1. Via la société indépendante Pros-Consulte qui a créé la première plateforme de consultation de psychologues diplômés, visibles en temps réel et accessibles 24h/24.
2. Association d'Aide Professionnelle aux Médecins Libéraux (AAPML) – Aide et Dispositif d'Orientation des Pharmaciens Rhône-Alpes (ADOP) – Association Régionale d'Entraide du Nord-Est (ARENE) – Association pour la Santé des Soignants en Poitou-Charentes (ASSPC) – Organisation du Travail et Santé du Médecin (MOTS) – Santé du Médecin Anesthésiste Réanimateur au Travail (SMART)...
3. Mis en place par le comité scientifique placé sous la présidence du professeur Jean-Pierre Olié, président de la Fondation Pierre Deniker.



L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle a organisé un 2<sup>e</sup> colloque national qui a rassemblé des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables. Son objectif est de les soigner en optimisant leur parcours de soins.